

UNION DES COMORES
MISSION PERMANENTE AUPRES DES NATIONS UNIES
866 UN Plaza S 418 NYC NY 10017 Tel: 212 750 1637 Fax 212 750 1657 Email: comores@un.int

ALLOCUTION PRONONCEE PAR

S.E. M. AZALI ASSOUMANI,
Président de l'Union des Comores,

**A L'OCCASION DU SOMMET SUR LES
OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE
DEVELOPPEMENT**

New York le 15 September 2005

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, au nom de la délégation de mon pays, l'Union des Comores d'exprimer, encore une fois, à tout le peuple des Etats-Unis d'Amérique, la sympathie et le soutien du gouvernement et du peuple comoriens, à la suite du terrible coup du sort qui, avec le passage de l'Ouragan Katrina, a secoué durement ce pays ami, causant la perte de milliers de vies humaines et des dommages matériels sans précédent.

Je voudrais, ensuite, vous féliciter Excellence Monsieur le Président, pour la sagesse et la clairvoyance avec lesquelles vous dirigez les travaux de cette assise qui est un moment capital pour l'avenir du monde et de l'humanité.

Mon pays salue, en effet, la décision prise par l'Assemblée Générale, dans sa résolution 58/291 du 6 mai 2004, en vue de l'organisation de cette réunion au sommet et je tiens à féliciter le Président sortant, Monsieur Jean Ping, pour le travail efficace accompli.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Il y a cinq ans, les plus hauts dirigeants des pays membres du Concert des Nations ont pris la ferme détermination de conjuguer leurs efforts pour mener une lutte, planifiée et sans merci, contre la Pauvreté et tous les fléaux que celle-ci engendre, et qui constituent une menace grave à la paix et à la sécurité internationales et un frein majeur au processus de développement des pays.

Dans la Déclaration du Millénaire qui en a résulté, les 189 Pays signataires dont les Comores ont pris l'engagement solennel de tout mettre en œuvre pour vaincre la misère qui continue d'accabler le quotidien de la majorité de la population mondiale. Ils ont défini 8 objectifs principaux, 18 cibles chiffrées à atteindre, dans un délai de 15 ans et 48 indicateurs de suivi des progrès réalisés.

Ce sommet nous permettra de faire un bilan complet des progrès accompli, mais aussi de rectifier nos erreurs, d'ajuster nos méthodes, de cibler mieux notre action et, surtout, de renouveler notre engagement collectif aux Objectifs du Millénaires pour le Développement, d'ici 2015.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Mon pays félicite tous les travaux engagés dans la préparation de cette session capitale et décisive, et rend un hommage mérité à Son Excellence Monsieur Kofi ANNAN, Secrétaire Général de notre Organisation, pour son rapport intitulé « dans une liberté plus grande » dans lequel il souligne, à juste titre, la nécessité de promouvoir un monde à l'abri de la peur, un monde à l'abri du besoin et un monde de dignité.

L'Union des Comores est réconfortée par les propositions formulées dans le projet de Déclaration Finale de ce Sommet.

Elle souscrit ainsi à cette Déclaration car son contenu est réellement de nature à mobiliser le sursaut international nécessaire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Cette Déclaration souligne, en effet, l'urgence d'une action en faveur de l'amélioration des rapports commerciaux entre les Etats.

Elle insiste sur l'importance de promouvoir le partenariat entre les pays du nord et ceux du sud, et situe la question de l'allègement du fardeau de la dette au centre des préoccupations urgentes de nos Etats.

Par ailleurs, elle envisage la réforme de l'Onu, dans un sens qui permette à cette première Organisation de la planète, qui fête cette année ses soixante ans, de s'acquitter de ses nobles missions, avec un maximum de résolution et d'efficacité.

Mon pays souscrit également au projet de Convention Globale sur le terrorisme et appuie fortement la proposition relative à la mise en place d'un Mécanisme de Consolidation de la Paix, capable de fournir aux pays sortant de crise le soutien et l'assistance dont ils ont besoin.

De même, nous saluons la proposition relative à la mise en place d'un fond pour la promotion de la Démocratie dans le monde.

Il convient de souligner l'importance d'unir nos efforts pour mieux prévenir et gérer avec efficacité les catastrophes naturelles qui, comme nous le constatons de plus en plus, inquiètent de la même manière, les Petits Etats Insulaires en Développement, et les grandes Nations.

Nous encourageons les efforts déployés, partout sur la planète, en faveur de la paix et la stabilité. Nous encourageons, plus particulièrement les initiatives engagées dernièrement au Proche Orient.

En effet, seule la création d'un Etat palestinien viable est de nature à favoriser les conditions d'une coexistence harmonieuse entre les peuples palestinien et israélien.

Excellences Mesdames et messieurs,

Nous estimons que le monde, avec son niveau actuel de développement, a en effet les moyens de promouvoir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, d'ici 2015.

Nous restons également convaincus que ce niveau de développement peut, avec un engagement conséquent des pays développés assurer au monde une victoire majeure dans les

domaines de l'amélioration de la santé maternelle, du combat contre la faim, la pauvreté, le terrorisme, le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, de la promotion d'un Environnement durable, et dans notre souci partagé de mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

C'est pour cette raison que l'Union des Comores saisit cette opportunité, afin de rendre hommage aux pays du G8, pour avoir manifesté leur solidarité à l'adresse de certains pays en développement, en leur accordant une remise totale de dette, et pour leur disponibilité exprimée de faire bénéficier cette mesure généreuse et salubre à d'autres pays en développement.

Mon pays salue également la volonté exprimée au cours du dernier Sommet du Groupe des 77 et la Chine, tenu à Doha, dans l'Etat du Qatar, en faveur de la création d'un fonds mondial pour le développement, et rend également hommage à la disponibilité manifestée par l'Etat du Qatar de contribuer à ce fonds, pour un montant de vingt millions de dollars.

Mon pays soutient l'action engagée par Son Excellence Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République Française et appuie sa proposition relative au prélèvement d'un montant sur les billets d'avion, pour le financement des actions de lutte contre les maladies prioritaires.

Enfin, mon pays apprécie fortement les propositions faites à ce Sommet, par le Président de la République Populaire de Chine, Son Excellence HU JINTAO. Elles sont très volontaristes et très engagées dans le sens de la promotion de la paix, de la sécurité et du développement.

Excellences Mesdames et Messieurs,

L'Union des Comores travaille avec acharnement, dans le sens de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, malgré ses ressources extrêmement limitées.

C'est dans ce contexte que les Comores viennent d'élaborer en cette année 2005, avec la collaboration du PNUD, leur deuxième rapport sur les OMD qui fait suite à celui établi en 2003. Ce nouveau rapport présente, entre autres, le bilan de la situation et les évolutions tendanciennes à l'horizon 2015.

Il relève les progrès réalisés au cours de ces dernières années qui sont de nature à confirmer la volonté des autorités comoriennes de faire de la Déclaration du Millénaire, le principal levier pour le développement du pays.

A cet effet, le gouvernement comorien a consenti des efforts non négligeables pour assurer le financement de plusieurs projets d'envergure majeure, dans le cadre de la mise en place des infrastructures de développement de base.

La part du budget de l'Etat, consacré aux investissements de base, est passé de 10% à 30%, ces cinq dernières années, alors que pendant la même période l'aide publique au développement a été divisé par trois.

Ainsi, l'éducation primaire pour tous, l'élimination des disparités de genre, notamment dans les enseignements primaire et secondaire, et la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans comptent parmi les domaines où les Comores détiennent une forte probabilité de réalisation.

De même, des dispositions ont été prises, pour assurer la mise en œuvre d'un Plan National d'Action pour la promotion de l'Education des Filles, mais aussi pour rendre effectif le fonctionnement des structures chargées de la promotion de la femme, et pour la vulgarisation de la mise en application du code de la famille qui vient d'être adopté.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Au terme de la mise en place de toutes les nouvelles institutions du pays, en avril 2004, les autorités comoriennes ont décidé de faire du développement socio-économique du pays la priorité de l'action de l'Etat, afin de consolider les acquis de la réconciliation nationale, rendre également irréversible le processus démocratique engagé, dans le cadre de la promotion de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, et des droits humains et, enfin, promouvoir le bien-être du peuple comorien.

C'est pour pérenniser ses nouvelles institutions, et rendre irréversible le processus démocratique en cours, que l'Etat a décidé de faire du développement socio-économique sa principale priorité, en prenant pleinement en compte la dimension des difficultés socio-économiques qu'a connus le pays.

Dans ce contexte, les autorités gouvernementales entendent mobiliser toutes les ressources nécessaires, en vue de garantir le succès des échéances électorales qui vont avoir lieu, en 2006, dans le cadre de l'alternance, et qui seront, pour le pays et pour le monde qui nous observe, un baromètre décisif de notre capacité à nous engager dans la voie de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance.

D'où la volonté du Gouvernement de l'Union des Comores appuyé par l'ensemble de ses partenaires, et notamment l'Union Africaine, la République d'Afrique du Sud et l'île Maurice, de mobiliser les efforts nécessaires au succès de la Conférence des Pays Donateurs, en faveur des Comores, conformément aux différents accords signés dans le cadre de la réconciliation nationale.

Aussi, permettez-moi, Monsieur le Président, de saisir cette heureuse opportunité, pour inviter solennellement les Eminents Représentants des pays à ce sommet, à prendre part à la Conférence des Pays donateurs en faveur des Comores, qui se tiendra sous l'égide de l'Union Africaine, le 08 décembre

prochain, à l'île Maurice dont je remercie le Premier Ministre et son Gouvernement pour avoir accepté de l'abriter.

Mon pays espère voir la présence de tous ses Amis à cette importance assise qui doit lui permettre de mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre de son DSRP élaboré et réactualisé avec l'appui de la Banque Mondiale d'une manière permettant d'y intégrer toutes nos priorités de développement.

Je voudrais, au nom de mon pays, rendre un grand hommage à l'ensemble de la communauté internationale, au premier rang desquels l'Union Africaine, pour le soutien sans faille, qu'elle a apportée à mon pays, dans le cadre de la résolution de la crise comorienne et pour son engagement, sans cesse renouvelé, à nous apporter son précieux concours, tout au long de notre processus de développement amorcé.

Je renouvelle nos sincères remerciements à l'endroit de la République d'Afrique du Sud, en sa qualité de pays Coordonnateur des efforts sur les Comores, dans le cadre de la réconciliation nationale, pour son soutien constant en faveur de mon pays.

Je salue tout particulièrement leurs Excellences, Monsieur Thabo MBEKI, Président de la République d'Afrique du Sud et Monsieur Navin Chandra RAMGOOLAM, Premier Ministre de l'île Maurice, pour l'intérêt qu'ils accordent à mon pays et pour leur disponibilité à co-présider la Conférence des Donateurs sur les Comores.

Je souhaite pleins succès à nos travaux qui, j'en suis convaincu, sauront parvenir à des conclusions très fructueuses pour nous tous, pour nos peuples respectifs, et pour toutes les générations futures.

Vive la solidarité internationale !
Vive le monde, dans la paix, la sécurité et le développement !

Je vous remercie.